

Nom : Nom de naissance : Prénom :
 Date de naissance :
 Sexe : Téléphone domicile : Portable :
 Mel personnel :
 Adresse personnelle :

Établissement scolaire de rattachement :

Numéro RNE de l'école : 013 ☐ J'exerce en REP (+10€). ☐ J'exerce en REP+ (+20€)

Ecole (Nom, Ville) :

Situation professionnelle :

Date sortie IUFM/INSPE :

Corps : Echelon : Temps partiel :% Type nomination : Définitif - Provisoire

Fonction : Pour la fonction de direction, nombre de classes :



Part liée à mon échelon ou à ma situation :

PROFESSEUR DES ECOLES OU PSYCHOLOGUE CLASSE NORMALE

ECHOLON	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
Cotis annuelle	73,50 €	102 €	123 €	138 €	158 €	168 €	184 €	199 €	214 €	230 €	250 €
Cotis réelle 66% crédit d'impôts	25 €	35 €	42 €	47 €	57 €	60 €	63 €	68 €	73 €	78 €	85 €

PROFESSEUR DES ECOLES OU PSYCHOLOGUE HORS CLASSE

ECHOLON	1	2	3	4	5	6	7
Cotis annuelle	217 €	230 €	247 €	270 €	293 €	316 €	326 €
Cotis réelle 66% crédit d'impôts	74 €	78 €	84 €	92 €	99 €	107 €	111 €

PROFESSEUR DES ECOLES OU PSYCHOLOGUE CLASSE EXCEPTIONNELLE

ECHOLON	1	2	3	4	chev.1	chev.2	chev.3
Cotis annuelle	265 €	282 €	306 €	331 €	357 €	377 €	399 €
Cotis réelle 66% crédit d'impôts	90 €	96 €	104 €	113 €	121 €	128 €	136 €

INSTITUTEUR

ECHOLON	7	8	9	10	11
Cotis annuelle	155 €	162 €	170 €	182 €	200 €
Cotis réelle 66% crédit d'impôts	53 €	55 €	58 €	62 €	68 €

RETRAITE

PENSION	pension <1200€	1200€< pension <1499€	1500€< pension <1999€	2000€< pension <2499€	pension >2500€
Cotis annuelle	80 €	110 €	130 €	140 €	160 €

DISPONIBILITE, CONGE PARENTAL

Cotis annuelle	102 €
----------------	-------

CONGES FORMATION

Cotis annuelle	85% de la cotis
----------------	-----------------

TEMPS PARTIEL

Cotis annuelle	Proportionnel au TP (cotisations x taux) : 102 € min
----------------	--

NON TITULAIRES

AESH	25 €	Etudiant Contractuel M1 / M2	35 €	Contractuel - les PE et contractuel - les psy EN	80 €
------	------	---------------------------------	------	--	------

PEGC : nous contacter

+ Part liée à mon poste :

En REP	En REP+	Poste en prison, RASED, Psy-EN
+ 10 €	+ 20 €	+ 5 €
Direction de 1 à 4 classes, ULIS/UP2A/EREA, PEMF	Direction de SEGPA ou de 5 classes et +, CPC	
+ 10 €	+ 20 €	

Je règle :

- ☐ PAR CHEQUE ☐ EN ESPECES
- ☐ PAR PRELEVEMENT FRACTIONNE ET JE BENEFICIE D'UNE REDUCTION DE 30%
 (joindre le mandat de prélèvement SEPA Core ainsi qu'un RIB) LA PREMIERE ANNEE PAR PRELEVEMENT

MA COTISATION TOTALE S'ELEVE A

....., €

RAPPEL : 66% de votre cotisation donnent droit à une réduction ou un crédit d'impôts sur les revenus de l'année 2026

FAIT A :

LE :

/ / 20

SIGNATURE :

INSTRUCTIONS POUR LE PAIEMENT FRACTIONNE DE LA COTISATION

- 1 - Remplir soigneusement l'autorisation de prélèvements ci-dessous,
 - 2 - Joindre obligatoirement : soit un Relevé d'Identité Bancaire (RIB), soit un Relevé d'Identité Postal (RIP), ou de la Caisse d'Epargne (RICE).
- Attention ! Ne pas adresser de chèque annulé.
- 3 - Envoyer le tout à votre Section départementale SNUipp : 2, square Cantini 13006 - Marseille

Nom : Prénom :
Adresse :
.....
CP : Ville :
Montant de la cotisation :

Les informations recueillies dans le présent questionnaire ne seront utilisées et ne feront l'objet de communication extérieure que pour les seules nécessités de la gestion, ou pour satisfaire aux obligations légales et réglementaires. Elles pourront donner lieu à exercice du droit d'accès dans les conditions prévues par la loi n° 78-17 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, du 6 janvier 1978.

Mandat de Prélèvement SEPA CORE



En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez le syndicat FSU-SNUipp 13 à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de la FSU-SNUipp 13.

Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez signée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée :

- dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé,
- sans tarder et au plus tard dans les 13 mois en cas de prélèvement non autorisé.

Référence Unique Mandat (réservé au créancier) :

Païement : Récurrent

Veuillez compléter tous les champs (*) du mandat, joindre un RIB ou RICE, puis adresser l'ensemble au créancier

Débiteur

Vos Nom Prénom (*) :

Votre Adresse (*) :

..... Code postal (*) :

.....

Ville (*) : Pays (*) :

.....

Identifiant Créancier SEPA :

N° ICS : FR9303785966A

Nom : FSU-SNU IPP 13

Adresse : 2, square Cantini

Code postal : 13006

Ville : Marseille

Pays : FRANCE

IBAN (*) :

BIC (*) :

Le (*)

--	--	--	--	--	--	--	--

A (*)

:

Signature (*) :

Les informations contenues dans le présent mandat, qui doit être complété, sont destinées à n'être utilisées par le créancier que pour la gestion de sa relation avec son adhérent. Elles pourront donner lieu à l'exercice, par ce dernier, de ses droits d'oppositions, d'accès et de rectification tels que prévus aux articles 38 et suivants de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés. » Note : Vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque.